

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Séance du 24 juin 2021

Avis sur le projet d'aménagement du quartier « Canal Europe » à Evry-Courcouronnes

Grand Paris Aménagement, l'Agglomération Grand Paris Sud et le bureau d'études SCE ont présenté au CSRPN, lors de la séance du 24 juin 2021, le projet d'aménagement du quartier « Canal Europe » à Evry-Courcouronnes.

Le CSRPN émet l'avis suivant :

Le CSRPN trouve que le projet témoigne d'une démarche volontariste en termes de limitation des impacts sur la biodiversité, démarche d'autant plus appréciée qu'elle a dû se faire ici en adaptant un projet déjà ancien au contexte actuel. En particulier les mesures d'évitement sont jugées pertinentes, mais le projet pourrait néanmoins être un peu plus ambitieux, notamment via les mesures compensatoires, afin de préserver au mieux la nature, et donc le cadre de vie des habitants, dans le quartier de demain.

Compte-tenu de ces observations, le CSRPN donne un avis favorable à ce projet, en encourageant le pétitionnaire à aller encore plus loin dans les mesures proposées pour conserver la nature dans ce contexte urbain. Pour cela, il ne faut pas hésiter à faire appel à des compétences naturalistes pour définir les mesures les plus adaptées. Ces mesures complémentaires pourraient notamment inclure les points suivants :

Au sein du site:

- Pour l'ensemble de la faune et de la flore, mais en particulier pour les espèces animales à enjeu, repérées sur le site, maintenir un maximum d'espaces mais aussi la connexion entre ces espaces, les possibilités de déplacement des organismes étant essentielles à leur maintien à long terme. Même si le problème n'est sans doute pas majeur à cette échelle, il convient d'éviter l'isolement des espaces de nature, à travers le maintien ou la création de corridors, et la réduction des barrages à la circulation de la faune et de la flore.
- Pour le cas particulier de l'Orpin à six angles, étudier la possibilité de transplantation sur des toitures, éventuellement avec une phase de mise en jauge temporaire des plantes si des toitures susceptibles d'accueillir l'espèce n'existent pas encore au moment de la nécessité de déplacement des plantes.

En dehors du site :

Des mesures d'accompagnement pourraient essayer de favoriser les transitions douces et fonctionnelles, d'un point de vue écologique, entre la zone très urbanisée où se situe le projet et des zones plus naturelles aux environs. Cela pourrait impliquer une réflexion sur les corridors, existants ou potentiels, et comment les maintenir voire les améliorer.

Avis du CSRPN d'Île-de-France

Le CSRPN rend un **avis favorable** au projet d'aménagement du quartier « Canal Europe » à Evry-Courcouronnes.

AVIS : **Favorable**

Favorable sous conditions

Défavorable

Le 06 août 2021

Le Président du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Île-de-France
David LALOI

Signé